



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la sprl « HDtherm » (représentée par M. Delvenne Dimitri) dont les bureaux se trouvent Rue Provinciale 244 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Rue Provinciale, 274 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section C n°305E.

Le projet consiste en la construction d'une villa avec rez-de-chaussée commercial et logement à l'étage, et présente les caractéristiques suivantes : volume principal implanté parallèlement à la rue et un volume secondaire en oblique par rapport au volume principal, le rez-de-chaussée étant un commerce, un logement sera aménagé à l'étage. L'architecture présente une toiture plate et des parements en briques de ton rouge-brun avec un soubassement en crépis gris foncé.

L'annonce est réalisée en application de l'article R.IV.40-2-2° : 2° la construction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës ;

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Hage), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 au 30 août 2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 1^{er} août 2019